

Tramway Antony - Clamart

Lettre d'information n° 1

Novembre 2012

www.tramway-antony-clamart.fr

À LA UNE

Portée par le STIF et financée par le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Région Île-de-France, une nouvelle ligne de tramway desservira les communes d'Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart.

Le Conseil du STIF a approuvé le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) du projet le 11 juillet 2012.

À terme, que vous habitiez, fréquentiez ou traversiez ce territoire, ce projet vous offrira un mode de transport performant, régulier et accessible à tous.

Ce projet d'envergure, élaboré en concertation avec les acteurs locaux, fait l'objet d'échanges réguliers avec les différents publics concernés.

Tout au long de son élaboration et jusqu'à la mise en service du tramway Antony-Clamart, la Lettre d'information vous permettra de découvrir, de comprendre et de suivre l'actualité du projet. Ce premier numéro est consacré à la présentation des enjeux et à la carte d'identité du futur tramway Antony-Clamart.

Rendez-vous également sur le site internet du projet : www.tramway-antony-clamart.fr

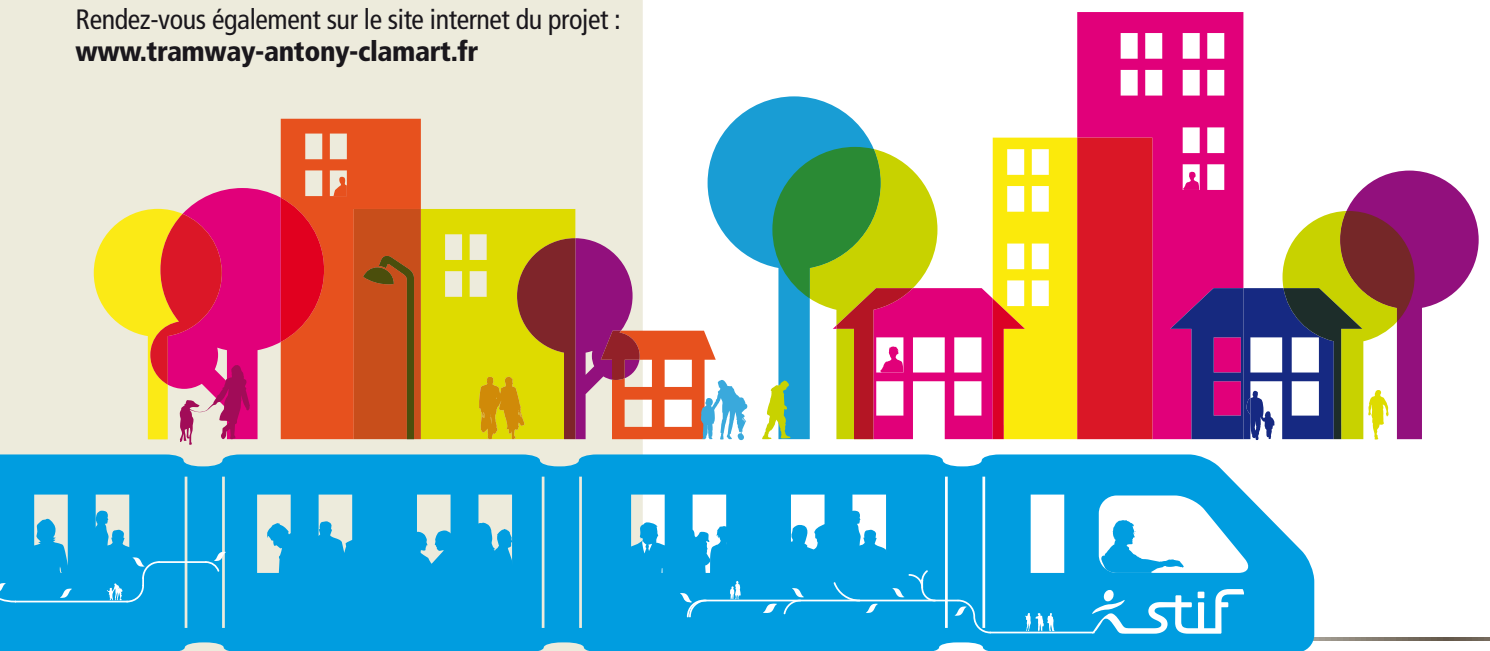
UN ENJEU DE TERRITOIRES

Situées au sud du département des Hauts-de-Seine, les communes d'Antony, de Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et de Clamart constituent **un territoire dynamique**, en cours de développement. De **nombreux projets d'aménagement** et d'infrastructures vont y voir le jour dans les prochaines années, créant de nouveaux logements, bureaux et équipements générateurs de déplacements.

Aujourd'hui, dans ce secteur, le réseau de transport structurant (RER, métro et tramway) est principalement organisé en étoile vers Paris. Le futur tramway Antony-Clamart permettra de **faciliter les déplacements quotidiens** en améliorant la desserte des communes traversées et au-delà, **grâce aux correspondances avec le réseau régional** de transports en commun.

Ce sont à la fois les liaisons vers Paris mais également les liaisons au sein du territoire qui en seront améliorées.

Le projet de tramway Antony-Clamart permettra également d'**embellir le cadre de vie des riverains** par la requalification des espaces publics traversés.



Antony • Châtenay-Malabry • Le Plessis-Robinson • Clamart

LE TRAMWAY ANTONY-CLAMART : L'ESSENTIEL DU PROJET

Le projet de tramway Antony-Clamart, porté par le STIF et financé par le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Région Île-de-France, poursuit 4 objectifs principaux.

1 Favoriser l'usage des transports en commun grâce à une offre renforcée

En proposant une offre de déplacement attractive, le tramway Antony-Clamart encouragera l'usage des transports en commun. Il desservira un bassin de près de 45 000 habitants et 25 000 emplois*. Par ailleurs, de nombreux autres usagers des transports en commun pourront utiliser ce nouveau service pour faciliter leurs déplacements en Île-de-France.

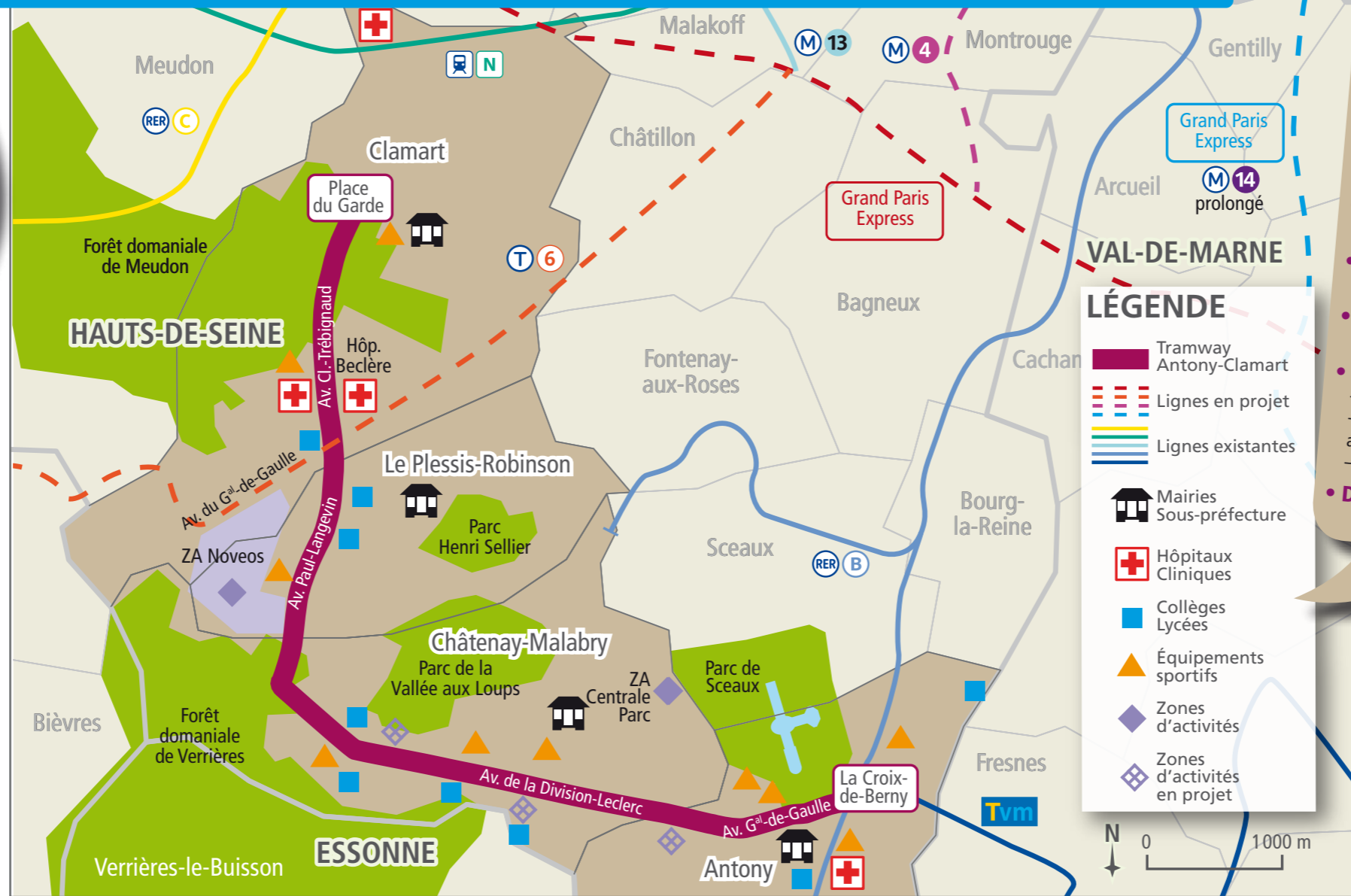
* Prévisions 2020 - IAURIF

● À l'échelle du réseau de transport en commun régional, le futur tramway viendra compléter et renforcer l'offre existante.

Des correspondances sont prévues avec le RER B et le TVM (Trans Val-de-Marne) à la station La Croix-de-Berny et avec le futur T6 (mis en service progressivement à compter de 2014) au niveau de l'hôpital Béchère.

● À l'échelle départementale, le projet répondra aux besoins croissants en améliorant l'offre de transport de banlieue à banlieue.

● Au niveau local, le tramway constituera une alternative fiable et rapide aux autres modes de transport. Il permettra ainsi de mieux relier certains quartiers périphériques (exemple : La Cité Jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry) et assurera une liaison rapide et directe avec les zones d'emplois (exemple : Novéos au Plessis-Robinson et à Clamart, l'hôpital Béchère à Clamart, Centrale Parc à Châtenay-Malabry), à partir notamment du pôle de La Croix-de-Berny.



CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

- 8,2 km de tracé environ
- 4 communes concernées : Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Clamart
- Un mode de transport fiable, régulier et accessible à tous
- De 5h30 à 00h30 environ et 7 jours sur 7
- Toutes les 5 minutes en heures de pointe, toutes les 10 minutes en heures creuses
- Des correspondances avec :
 - Le TVM et le RER B à la Croix-de-Berny
 - Le tramway T6 actuellement en travaux au niveau de l'hôpital Béchère à Clamart
 - Et de nombreuses lignes de bus
- De nombreux équipements desservis

4 Améliorer le cadre de vie des habitants et des riverains

Au-delà de la réalisation de l'infrastructure de transport, le projet de tramway prévoit la requalification et la réorganisation des espaces publics tout au long du tracé. Son arrivée permettra ainsi de redistribuer l'espace au profit des vélos et des piétons, de réorganiser le stationnement et la circulation, d'embellir le paysage urbain par des aménagements de qualité... ce qui contribuera à améliorer le cadre de vie des riverains.

Par ailleurs, en proposant une offre de transport attractive, le tramway Antony-Clamart favorisera la réduction du trafic automobile et engendra donc une réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que des nuisances sonores liées à la circulation.

2 Offrir un service de grande qualité aux usagers

Avec l'arrivée du tramway Antony-Clamart, la qualité de service rendue aux voyageurs va connaître une nette amélioration, grâce à ce mode de transport rapide (vitesse moyenne de 20 km/h environ), doté d'une bonne fréquence (5 minutes en heures de pointe et 10 minutes en heures creuses), d'une régularité optimale (circulation en site propre et priorité aux carrefours) et d'un plus grand confort (silencieux, écologique, lumineux...).



3 Accompagner le développement urbain du secteur

Le tramway accompagnera le développement du territoire en répondant aux nouveaux besoins de déplacements créés. En renforçant l'attractivité des communes traversées, il pourrait également impulser de nouveaux projets urbains. Son tracé et le positionnement des stations sont pensés en fonction du potentiel de déplacements induit par les différents projets envisagés à ce jour.

Le développement des quartiers Allende, Europe et Appert-Justice à Châtenay-Malabry, la restructuration du quartier Jean Zay à Antony, les projets d'aménagement et de développement de la zone d'activités Novéos... constituent de nombreux projets qui rendent d'autant plus nécessaire la réalisation d'un mode de transport performant.



LES ACTEURS DU PROJET



Pour les Franciliens, le STIF imagine, organise et finance les transports en Île-de-France. La Région Île-de-France, la Ville de Paris et les sept autres départements franciliens sont membres du STIF.

En tant qu'Autorité organisatrice des transports en Île-de-France, le STIF est décideur dans la mise en œuvre du projet de tramway Antony – Clamart. Il assure par ailleurs la maîtrise d'ouvrage du projet jusqu'à l'issue de la phase de concertation préalable, puis sera maître d'ouvrage du système de transport (tramway) dans les phases ultérieures.

www.stif.info



En facilitant les déplacements sur son territoire et en développant des infrastructures qui stimulent le développement économique et améliorent la vie de ses habitants, le Conseil général des Hauts-de-Seine poursuit son engagement en faveur de la mobilité. Il est partenaire du projet et le finance à hauteur de 65 %. Il assurera la maîtrise d'ouvrage des aménagements urbains du tramway, ainsi que la coordination du projet.

www.hauts-de-seine.net

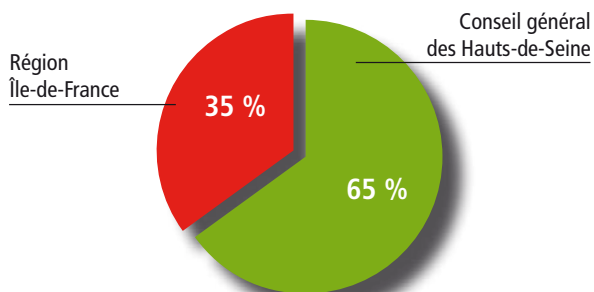
★ îledeFrance Les transports en commun constituent le premier poste budgétaire du Conseil régional, avec 1,5 milliard d'euros investis chaque année. Grâce au Plan de mobilisation pour les transports qu'elle a lancé dès 2008 avec ses partenaires, la Région œuvre à l'amélioration des déplacements des Franciliens sur son territoire. C'est pourquoi elle participe aujourd'hui au projet de tramway entre Antony et Clamart.

www.iledefrance.fr

LE COÛT ET LE FINANCEMENT

Le coût du projet est actuellement estimé à 311 millions d'euros* hors matériel roulant.

À ce stade du projet, le Contrat Particulier Région-Département assure déjà un financement à hauteur de 256 millions d'euros.



Les rames du tramway seront intégralement financées par le STIF : **37,5 à 45 millions d'euros**

* valeur décembre 2011

LES ÉTAPES CLÉS

2009

Financement du projet acté dans le cadre du Contrat Particulier Région-Département 2009-2013

2010-2012

- Études préalables
- Élaboration du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales du projet (DOCP)
- Approbation du DOCP par le Conseil du STIF le 11 juillet 2012

DU 21 JANVIER AU 1^{ER} MARS 2013

Concertation publique

ET ENSUITE

Études de schéma de principe, enquête publique, études détaillées, travaux et mise en service

Rendez-vous début 2013 pour la phase de concertation sur le projet

POUR EN SAVOIR PLUS

Connectez-vous sur www.tramway-antony-clamart.fr



www.tramway-antony-clamart.fr